



Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

**HANDELSABTEILUNG**

Département fédéral de l'économie publique

**DIVISION DU COMMERCE**

So/Pw/MS - Pol. 877.3.  
 Visite du ministre polonais  
 de l'industrie lourde et des  
 machines pour l'agriculture,  
 F. Adamkiewicz

3003 BERN, den  
BERNE, le

31 janvier 1978

- 6.113.3/8

541.0 sd

Ambassade de Suisse

V a r s o v i e

Monsieur l'Ambassadeur,

Renvoyée à plusieurs reprises, cette visite a eu lieu du 16  
 au 21 de ce mois.

L'OSEC qui en a été l'organisateur vous aura fait parvenir  
 l'information qui s'y rapporte.

Dès lors, nous nous contentons de vous signaler les épisodes  
 dans lesquels notre service a été impliqué.

A l'arrivée, le ministre a été salué par M. Roches, qui l'a  
 accompagné lors de ses visites à Genève, au départ par M. Pawloff.

Le mardi 17 un déjeuner a été organisé à Berne en son honneur  
 auquel prirent part les personnes dont les noms figurent dans l'an-  
 nexé.

Le même jour à 09.00 h., le ministre accompagné de MM.  
 Strzelecki, Drecki et Ceglowski a été reçu à la Division du Commerce  
 (Sommaruga, Roches, Pawloff, Agocs) pour un échange de vues.

Le ministre Adamkiewicz a donné une image succincte des com-  
 pétences de son ministère et des entreprises qui lui sont subordon-  
 nées. Il a souligné que le potentiel polonais de production in-  
 dustrielle était en voie de constante modernisation et que les pro-  
 duits livrés progressaient qualitativement parfois suite à la coopé-  
 ration sur base de licences occidentales. De l'ensemble de la pro-  
 duction - qui a enregistré une croissance de 15%, malgré la récession,  
 pour atteindre 7 mrd \$ en 1977 - près d'un tiers est destiné à l'ex-  
 portation et de celui-ci la moitié aux pays membres du COMECON. L'ex-  
 portation intéresse la Pologne vivement car elle lui permettra de  
 maintenir le rythme de ses importations: celles-ci doivent être  
 calculées en fonction de celles-là. La coopération, par ses diffé-  
 rents volets, contribue à accroître les échanges sans alourdir la



balance commerciale. La coopération avec la Suisse a des précédents heureux et de longue date - comme d'ailleurs avec RFA, GB, Danemark - il faut les multiplier et les étendre aux marchés tiers.

Quant aux perspectives de l'avenir, le ministre s'est prononcé en faveur de la modernisation de l'équipement pour parvenir à une production plus raffinée. Les chantiers navals, les constructions de véhicules automobiles, l'électronique, les hauts fourneaux, la chimie et la pétro-chimie, sont les branches auxquelles une attention particulière sera accordée; une certaine dynamique s'y dessine déjà, à laquelle n'est pas étrangère la participation de firmes occidentales.

Se penchant sur les relations bilatérales, le ministre releva le déficit chronique de la balance commerciale et admit qu'il appartenait à la partie polonaise de promouvoir ses exportations vers la Suisse. Les importations polonaises de Suisse sont déterminées par trois facteurs: niveau technique élevé de la production, prix (appréciation du franc), conditions de crédit. Le concours positif de ces trois éléments est garant de la préférence des acheteurs polonais. Il faut que la partie suisse garde en vue les facilités qu'accordent à la Pologne d'autres fournisseurs occidentaux.

De notre côté, après un tour d'horizon général sur les relations économiques bilatérales, nous avons surtout attiré l'attention de nos interlocuteurs sur la structure peu satisfaisante de nos échanges de marchandises, indiqué les moyens à utiliser pour parvenir à un plus large éventail de produits polonais importés en Suisse (OSEC, foires) et expliqué notre système GRE qui a de tout temps fonctionné de façon satisfaisante dans le cas de la Pologne. Nous avons également renseigné nos visiteurs sur les avantages du système de normalisation consenti sous les auspices de l'AELE, qui revêt une importance particulière dans les cas de co-production.

Les contacts à Berne se sont déroulés dans une atmosphère très agréable et le ministre nous a dit sa satisfaction du programme préparé.

Le soussigné a également participé au dîner de l'OSEC à Berne le 17 et à celui des Banques (avec quelques industriels de la branche Machines agricoles) à Zurich le 19. La présence au sein de la Délégation polonaise du Vice-Ministre du Commerce Extérieur, Strzelecki,

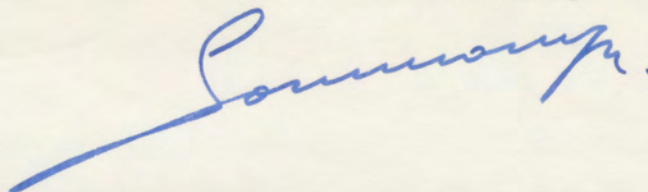


- 3 -

a permis à plusieurs reprises des conversations sur nombre de problèmes se posant dans les relations économiques bilatérales, entre autres celui de la commande bloquée de montres, liée au crédit de la BNS.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre haute considération.

Division du Commerce



1 annexe

P.S. Nous croyons savoir que votre ambassade est intervenue auprès du ministère du commerce extérieur en vue de recevoir la liste de firmes suisses engagées dans la coopération avec des entreprises polonaises. Une telle liste nous serait très utile.

Plus  
de  
était  
occupé